

Association « CULTURE-LIBRE »

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STRASBOURG, le 4 mars 2010

29 rue de Wasselonne, 67000 Strasbourg

Le 4 mars 2010, au siège de l'Association Culture-Libre, les membres se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

Etaient présents : Amandine GUNTZ, JC, Benoît PRADELLE, Mathieu STUMPF, Jean-Michel VAILLY.

Etaient excusés : Laura FIX, Camille DUCLOS, Marie STUMPF.

L'Assemblée Générale est présidée par Mathieu STUMPF, en qualité de Président de l'Association. Le rôle de secrétaire de séance est tenu par Jean-Michel VAILLY.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à 20 h 00.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

1. bilan du Festival
2. prochains projets
3. développements Informatique
4. autre

1. Bilan du Festival du 13/02/2010

Un Bilan détaillé des dépenses et recettes du Festival a été réalisé et sera diffusé à l'ensemble des membres (document séparé). **L'équilibre financier a été atteint**, ainsi que l'objectif principal d'attirer **une centaine de spectateurs**.

De manière générale, on peut retenir de la soirée que :

- il s'agit d'une bonne première expérience ;
- la gestion de la sécurité de la salle, notamment la vérification du paiement à l'entrée, devra être améliorée pour les prochaines manifestations (quelques tentatives de resquillage n'ont pu être évitées) ;
- bien que l'objectif du nombre de spectateurs soit atteint, la plupart venaient de l'entourage des bénévoles ayant organisé l'événement.

2. Prochains projets

a. Organisation d'un débat

Lors du Festival, une partie du public a été déçue de la rapidité du débat (une demi-heure seulement). De nombreuses personnes ont témoigné d'une véritable curiosité à l'égard du monde du livre, curiosité qui n'a pu être que partiellement satisfaite.

En conséquence, l'organisation d'une soirée entièrement dédiée à une présentation du livre (avec possibilité de débat) sera prochainement à l'étude (le lieu de la manifestation et les personnalités à contacter restent à déterminer).

b. Concours d'écriture

Cette idée avait déjà été soulevée lors d'une AG précédente et peut, maintenant que le Festival est terminé, être ressortie des cartons. Il s'agit de contacter plusieurs établissements scolaires et de leur proposer, sous forme de concours, de créer des œuvres (textes) sous licence art libre.

L'ambition de ce projet est d'encourager les jeunes à l'écriture (vertue pédagogique) tout en les sensibilisant à la problématique du monde du livre quant à la diffusion des œuvres.

Les meilleures œuvres seront ensuite publiées et diffusées. Plusieurs canaux de communication sont à l'étude :

- parution d'extraits dans les DNA ;
- distribution (gratuite) de feuillets imprimés dans les librairies, lors de tout achat ;
- partenariat avec la CUS (pour une parution dans son magazine).

Le public autorisé à participer au concours n'a pas encore été décidé (Primaire ? Collèges ? Lycée ? Enseignement supérieur ?). Faudra-t-il catégoriser les œuvres par tranche d'âge ? Par forme ? (poésie, essai, pièce de théâtre, etc.).

Le Jury pourrait dans un premier temps être composé des internautes d'un site présentant les œuvres du concours (chaque visiteur enregistré ayant le droit de vote) puis, pour les meilleures œuvres, par un Jury composé de quelques « Officiels » (des libraires par exemple ?).

Ebauche des règles du concours :

- diffusion sous une licence libre ;
- travail individuel ou en groupe ;
- forme et contenu libres, à voir avec les enseignants et le programme scolaire ;
- œuvre limitée à 3 pages manuscrites ou 1,5 page dactylographiée.

Premières actions à entreprendre :

- préparer une première plaquette présentant l'Association, le monde du Libre et les idées principales du projet ;
- contacter des enseignants et des proviseurs afin de poser plus précisément le cadre du projet (règlement du concours et public visé) ;
- chercher des partenaires pour la diffusion des œuvres ayant remporté le concours.

c. Magazine

Cette idée est mise de côté pour l'avenir, voir idée suivante.

d. Newsletter

En prévision d'une diffusion plus ambitieuse dans l'avenir, la réalisation d'une newsletter (bi-annuelle pour commencer ?) est à l'étude.

e. Livret d'accompagnement du CD du Festival

Une trentaine de CD a été réalisée pour accompagner le Festival de février. Seuls 5 ont été vendus. Pour écouler le stock restant, il a été envisagé d'y joindre une plaquette de présentation contenant des informations sur les artistes, l'Association, l'univers du libre et quelques photos tirées du concert. Le format du livret reste à définir (A4, A5, format pochette de CD...).

f. Communication via Internet

Ces dernières années, les réseaux sociaux se sont démultipliés sur Internet et ont su s'imposer comme nouveau vecteur de communication. Des millions d'internautes les utilisent chaque jour, pour partager des idées ou leur humeur du moment.

La participation à ces réseaux est entièrement gratuite et permet donc de diffuser facilement, rapidement et sans investissement de l'information (portée : 500 à 1 000 personnes). Il est actuellement envisagé de donner des informations sur l'Association sur deux de ces réseaux :

- Facebook (réseau social à la mode en ce moment) ;
- Twitter (outil de micro-blogging permettant la diffusion de messages courts).

Ce projet est en relation avec celui de la Newsletter : seule une diffusion d'informations régulière et de qualité peut contribuer à la popularité de l'Association sur les réseaux.

3. Développements Informatique

Une liste de diffusion (dev@culture-libre.org) a été créée pour communiquer avec les membres souhaitant participer aux développements informatiques (elle sera utilisée pour y discuter de technique uniquement). Les personnes intéressées ont été appelées à se faire connaître.

La première tâche à réaliser pour l'équipe de développement sera de faire le point sur tout ce qui existe à l'heure actuelle (notamment les différents comptes en activité chez nos partenaires). Il s'agira également de revoir le fonctionnement des sauvegardes des œuvres dont nous sommes dépositaires et de déterminer si l'espace qui nous est alloué est suffisant ou s'il nous faut trouver un nouvel hébergeur.

Dans un second temps, les développeurs pourraient être chargés de créer des greffons pour MediaWiki (<http://www.mediawiki.org> - la plate-forme utilisée pour diffuser les œuvres sur Internet).

4. Autre

Il a été envisagé de contacter les artistes présents lors du Festival pour leur proposer de devenir membre de l'Association.

La liste de diffusion festival@culture-libre.org est conservée pour le moment.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président lève la séance à 23 h 00.

Le Secrétaire,

Le Président,